



Déclaration liminaire de l'UNSA Education

CTSD du 28 janvier 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

Une semaine s'est écoulée depuis la tenue du précédent CTSD second degré. L'Unsa Education regrette que les tensions annoncées, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, se soient concrétisées dans les faits. Le refus d'écoute et de dialogue du Ministère engendre actuellement un réel climat de désarroi.

Nous ne reprendrons pas tous les motifs d'inquiétude, d'angoisse, voire d'exaspération qui secouent la communauté éducative aujourd'hui mais tous les maillons de la chaîne sont malmenés. Elèves, parents, enseignants et équipes de direction, tous redoutent les prochains jours. Les tensions s'accumulent entre pairs et la présentation de la DHG en CA sera la cerise sur le gâteau, bien indigeste, des mécontentements.

L'Unsa Education déplore que le dialogue ait du céder la place aux menaces et aux sanctions. Nous regrettons que le conflit des E3C qui déchire certains établissements soit balayé d'un revers de main. L'Unsa Education souhaitait une réforme intelligente et un véritable contrôle continu, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

Nous avons alerté sur le paradoxe et l'incohérence de ce choix et nous n'avons pas été entendus, ni écoutés. Résultat, il y a actuellement le feu, au sens propre comme au figuré. En lieu et place de réels échanges, l'Administration demande aux chefs d'établissements de porter plainte contre les enseignants réfractaires !

Pour l'UNSA Education, tant sur le plan de la confiance, de la manière que des moyens, le compte n'y est toujours pas.

Bertrand Boiron, Mathilde Point et Maëlle Laurent

Déclaration liminaire de l'Unsa Education

CTSD du 20 janvier 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

Le CTSD de ce jour, dédié à l'étude des prévisions de rentrée pour le second degré, se tient dans un contexte de tension maximale qui règne au sein des EPLE de la Loire comme sur tout le reste du territoire national, et de tension sociale sans égal.

Les mobilisations de décembre 2019 à l'Éducation nationale ont puisé leur force dans la défiance et l'amertume accumulées depuis ces dernières années. Les personnels ont exprimé leurs inquiétudes et désaccords sur le projet de réforme des retraites mais l'ampleur du mouvement témoigne aussi le ras le bol de ne pas voir reconnues les difficultés dans l'exercice des métiers qui se complexifient alors que les discours et décisions ministériels péremptoires les déstabilisent et les fragilisent sans cesse.

Alors que démarre dans les lycées la passation des premières épreuves de contrôle continu du nouveau baccalauréat, les difficultés, pourtant annoncées par l'UNSA Education, restent nombreuses : accès tardif à la banque nationale de sujets, diversité réduite des sujets dans certaines disciplines, inadéquation des sujets proposés par rapport à certaines progressions mises en œuvre dans les classes, absence de formation des personnels aux nouvelles épreuves et à la prise en main des outils numériques pour la correction, inquiétudes quant à la numérisation des copies et à leur stockage, répartition des copies entre correcteurs sont autant d'inconnues auxquelles sont confrontées l'ensemble des personnels.

Alors que le climat est on ne peut plus tendu dans les lycées avec la mise en œuvre des E3C, des choix de spécialités de terminale par les élèves de première et de la notification des DHG pour préparer la prochaine rentrée, une vraie reconnaissance de l'investissement des personnels est indispensable.

La répartition entre les académies des moyens budgétaires pour la rentrée 2020 est désormais connue, et notre département n'échappe pas à la dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves annoncée pour la rentrée 2020.

L'UNSA Education dénonce que la Loire demeure le parent pauvre de notre académie avec un second degré sacrifié et des moyens consacrés au premier degré très en deçà de l'ambition affichée, avec seulement 1.7 ETP supplémentaire dans les collèges sur les 125,9 alloués à l'académie, avec un retrait de 13 postes dans les écoles alors que l'académie se voit allouée 55 postes supplémentaires.

Avec une perte de 96,9 ETP sur le plan académique, les lycées généraux et technologiques ligériens, comme tous les lycées de l'académie, voient leurs moyens de fonctionnement lourdement amputés.

Les moyens ne permettront pas aux Lycées généraux et technologiques de mettre en œuvre les dédoublements nécessaires à la mise en œuvre de la réforme du lycée, le financement des options, le maintien de l'accompagnement personnalisé, pourtant annoncés par M. le Ministre.

Les élèves, leurs parents, les personnels, sont déjà inquiets par la mise en œuvre de la réforme du bac, dans un calendrier plus que contraint et une impréparation qui se concrétise jour après jour. La tenue des conseils d'Administration relatifs aux répartitions de moyens s'annonce difficile au sein des établissements.

Pour l'UNSA Education, le compte n'y est pas. Les tensions déjà existantes sur le terrain vont s'accroître lorsque les moyens annoncés seront répartis dans notre département.

Laurent Strauss, Mathilde Point et Maëlle Laurent